



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/721
S/1994/1359
29 novembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Quarante-neuvième session
Point 70 de l'ordre du jour
MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Quarante-neuvième année

Lettre datée du 29 novembre 1994, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des
Nations Unies

En ma qualité de représentant de la présidence de l'Union européenne, j'ai l'honneur de vous communiquer le texte d'une déclaration sur la République de Moldova publiée par l'Union européenne le 28 novembre 1994 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 70 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

(Signé) Detlev GRAF ZU RANTZAU

ANNEXE

Déclaration sur la République de Moldova publiée le 28 novembre 1994
par la présidence au nom de l'Union européenne

[Original : anglais/français]

L'Union européenne se félicite du renforcement des relations avec la République de Moldova, dont témoigne la signature de l'accord de partenariat et de coopération. Celui-ci servira de base à une intensification de la coopération avec la République de Moldova, notamment dans les domaines économique et commercial. L'Union européenne se félicite de la poursuite du programme de réformes économiques en République de Moldova, auquel elle a apporté une aide substantielle.

L'Union européenne réaffirme son soutien à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de la République de Moldova. Elle se félicite de l'accord signé le 21 octobre 1994 entre les Gouvernements de la Fédération de Russie et de la République de Moldova sur le retrait de la 14e armée russe du territoire de la Moldova. L'Union européenne engage les parties à respecter le calendrier fixé pour le retrait de cet accord.

L'Union européenne se félicite de la poursuite des négociations sur le statut de la Transdniestrie et du rôle constructif que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et l'émissaire spécial de la Russie ont joué dans ce processus. Elle demande aux parties de faire preuve de modération et de souplesse dans la recherche d'une solution à la question.

L'Autriche, la Finlande et la Suède en tant que pays adhérents s'associent à la présente déclaration.
